

SUIVI DES ELEVES ET DES ETUDIANTS

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

A°) Pour le suivi pédagogique et scolaire.

Périodicité des Conseils des classes	M. PELLETER Proviseur	M. KERBIQUET Proviseur Adjoint	M. FOURNIER Chef de Travaux	Mme FROMENTIN CPE	Mme MORVAN CPE	M. GICQUEL CPE
Trimestriel	2GT1 2GT2 2GT3 2GT4 1GMA 1GELN 3DP6 2MEI	TS-SI 1GMC TGMC TGELN TGMA 1SM3	1S SI 1GET TGET 2ASTR 1 SENTR	1PSPI 1ASTR	1MEI3	2EDPI 2TCI
Semestrie I	TS CM2 TS D2	T MRPI TS D1 TS CM1	TS MI1 TS MI2	TSM	1MEI2 TPSME	1SM2

Chaque classe est suivie administrativement par un personnel qui ne se substitue pas au Professeur Principal de la classe. Il a comme tâches : l'organisation des réunions des équipes éducatives, les problèmes de fonctionnement de la classe, la présidence du conseil de classe et l'organisation des procédures d'orientation.

B°) Pour la liaison avec la vie scolaire

Mme MORVAN	Mme FROMENTIN	M. GICQUEL
TGELN TGET TGMA TGMC TS-SI 2MEI TPSME 1MEI3 1MEI2 TS MI1 TS MI2	1S-SI 1GELN 1GET 1GMA 1GMC 3DP6 1ASTR 1PSPI 1SENTR TSM TS D1 TS D2	2GT1 2GT2 2GT3 2GT4 1SM3 1SM2 T MRPI 2ASTR 2TCI 2EDPI TS CM1 TS CM2

Vous pouvez contacter les C.P.E. pour le suivi des élèves et toutes questions les concernant.

Nous vous informons qu'une « cellule de veille » se réunit tous les vendredis à 10h30. Elle est composée des personnes suivantes : Mme GARNIER (médecin scolaire), Mme LY (assistante sociale), Mme BOUGOIN ou Mme HUCHON (infirmières), le Proviseur, le Proviseur Adjoint, le Chef de Travaux et les CPE. Les enseignants peuvent être entendus par la cellule de veille, à leur demande, pour évoquer le cas d'un élève.